veut pas que la Parisienne lui reprenne son enfant et, la Glu essayant d'entrer de vive force, elle l'assomme d'un coup de marteau. L'ancien mari de la courtisane prend le meurtre pour son compte et déclare avoir tué sa femme, surprise en flagrant délit d'adultère.

L'auteur a tiré du roman sous ce même titre, *la Glu*, un drame en cinq actes, qui a obtenu un certain succès (Ambigu, février 1883). « La pièce de M. Richepin est brutale, dit M. Fr. Sarcey; au lieu de peindre des passions et d'en marquer le progrès, elle lâche sur la scène des instincts déchaînés et les pousse d'un seul coup jusqu'au paroxysme; elle procède par coups de force qui ne sont point préparés et qui se répètent. Mais ce que nous ne saurions trop louer, c'est le détail de la vie ordinaire carrément fouillé par un artiste original et traduit, aux yeux comme à l'esprit, de la façon la plus pittoresque par un merveilleux metteur en scène. *La Glu*, c'est une suite de petits tableaux d'intérieur, dont les uns sont d'une grandeur sauvage tout à fait superbe, les autres d'un charme exquis. L'auteur a jeté sur toutes les bestialités de son œuvre un voile de poésie lumineuse. »

* **GLUCINIUM** s. m. — **Encycl.** Chim. Le *glucinium*, *glucium* ou *beryllium*, fut isolé en 1827 par Wœhler, sous forme de poudre d'un gris foncé, prenant de l'éclat sous l'action du brunissoir, s'enflammant par la chaleur, et brûlant spontanément dans l'oxygène. La méthode de Wœhler était analogue à celle qui sert à préparer le potassium. Debray obtint ensuite ce métal par un procédé différent, et, vers 1880, MM. Nilsson et Petterson, chimistes suédois, ont découvert un troisième mode de préparation. Les métaux obtenus par les méthodes Debray et Nilsson ne sont pas identiques, et ils diffèrent totalement du glucinium de Wœhler, qui contenait une proportion considérable d'impuretés.

Les métaux de MM. Debray et Nilsson sont fusibles, ininflammables dans l'air ou l'oxygène, ils ne décomposent pas l'eau avec l'aide de la chaleur, mais ils s'unissent directement au chlore, au brome, à l'iode, au silicium. Le glucinium de M. Debray, allié à une certaine proportion de silicium, est blanc; sa densité est 2,1; il est forgeable et laminable à froid et plus fusible que l'argent. Le glucinium de MM. Nilsson et Petterson, est cristallisé en tables ou en petits prismes du système hexagonal, ayant la couleur et l'éclat de l'acier. Sa densité brute est 2,1, mais en tenant compte des éléments divers qu'il renferme. Les cristaux obtenus ne contenant pour 100 parties que 87,09 de glucinium, 9,84 d'oxyde de glucinium, 2,08 de fer, 0,99 d'acide salicylique, cette densité est ramenée à 1.64.

Le glucinium, appartenant à la troisième famille des métaux, se place entre l'aluminium et le gallium. Affdejen lui avait attribué 9,4 comme poids atomique, et ses chiffres avaient été généralement adoptés. En 1880, MM. Nilsson et Petterson ont prouvé que cette valeur devait être augmentée et portée à 13,8. L'oxyde de glucinium ou glucine, terre de beryl de Lintz, prend alors la formule Gl^2O^3 au lieu de GlO; c'est du reste celle que proposait Berzélius, s'appuyant sur l'analogie du glucinium et de l'aluminium. La chaleur spécifique du glucinium, déterminée par Nilsson et Petterson, est 0,4079, qui s'accorde avec la loi de Dulong et Petit; en effet, si on admet ce chiffre; on trouve pour la chaleur atomique 5,63. Lothar Meyer, s'appuyant sur des considérations analogues dit le glucinium diatomique, abaisse son poids atomique à 9,1 et classe ce corps entre le carbone et l'azote.

Nilsson et Petterson préparent le glucinium en réduisant son chlorure anhydre par un excès de sodium dans un cylindre de fer hermétiquement clos, à parois épaisses de $0^m,03$ environ. La réduction s'opère au rouge vif, au feu de forge. On obtient le glucinium feutré en cristaux brillants, très petits, partiellement fondus en globules, sur une couche de chlorure de sodium. Si la température atteignait le rouge blanc, le glucinium s'allierait au métal du tube.

GLUCK (Elisabeth), femme de lettres autrichienne, connue sous le pseudonyme de **Betty Paoly**, née à Vienne le 30 décembre 1815. Sa mère, restée veuve, ayant perdu toute sa fortune, la jeune fille devint dame de compagnie de la princesse Schwarzenberg, en Russie (1844-1848). Elle se fixa ensuite à Vienne, où après avoir fait preuve d'un talent sérieux, elle entra en relations avec les hommes les plus remarquables du temps. Surtout connue dans la poésie lyrique, elle a publié : *Poésies* (Pesth, 1841); *Après l'orage*, deuxième recueil de poésies (1845); *Nouvelles poésies* (1850-1870); *Romancero* (Leipzig, 1845); *le Monde et mon œil*, recueil de nouvelles (Pesth, 1844, 3 vol.); *les Galeries de peinture de Vienne* (Vienne, 1865); *Grillparzer et ses œuvres* (Stuttgart, 1875).

GLUCONIQUE adj. (glu-ko-ni-ke — rad. *glucose*). Chim. Se dit d'un acide $C^6H^{12}O^7$ dérivé du glucose par l'action à froid du brome et de l'oxyde d'argent sur sa solution aqueuse.

GLUCOŒNOMÈTRE s. m. (glu-ko-é-no-mè-tre — du mot *glucose*; du gr. *oinos*, vin; *metron*, mesure). Aréomètre destiné à suivre le progrès de la fermentation du vin.

— **Encycl.** Le *glucoœnomètre* de Cadet de Vaux, est un aréomètre plongeant dans l'eau jusqu'à mi-hauteur de sa tige. De ce point zéro partent deux graduations : celle du haut, en degrés alcoométriques; celle du bas en degrés Baumé; la première échelle indique donc de combien la densité du moût non fermenté dépasse celle de l'eau, et on voit sur la seconde les modifications apportées à la densité par la formation de l'alcool.

GLUCOSINE s. f. (glu-ko-zi-ne — rad. *glucose*). Chim. Alcaloïde artificiel dérivé du glucose.

— **Encycl.** Les *glucosines* α et β sont deux liquides volatils, incolores, très fluides, très réfringents, doués d'une odeur spéciale. Elles se préparent en chauffant pendant 30 à 40 heures, à 100°, en tube scellé, un mélange de 60 parties de glucose et 100 d'ammoniaque; il se forme un sirop noirâtre composé d'alcaloïdes, de carbonate d'ammoniaque et d'acide formique, dont on sépare les alcaloïdes par une agitation avec du chloroforme. La glucosine α, densité 1.038, distille à 136°; elle répond à la formule : $C^{12}H^8Az^2$. La glucosine β distille à 160°; elle répond à la formule $C^{14}H^{10}Az^2$, densité 1.012.

GLUTAMINE s. f. (glu-ta-mi-ne — rad. *gluten* et *amine*). Chim. Amide de l'acide glutamique.

— **Encycl.** La *glutamine* $C^5H^{10}Az^2O^3$, homologue de l'asparagine, se présente en aiguilles incolores, anhydres, solubles dans l'eau, insolubles dans l'alcool concentré. C'est un corps instable, et partant difficile à préparer. Pour l'obtenir, on précipite le jus de betterave par l'acétate de plomb, et on traite la liqueur filtrée par l'azotate de mercure; le précipité ainsi obtenu, décomposé par l'acide sulfhydrique et neutralisé par l'ammoniaque, abandonne la glutamine.

GLYCÉBORATE s. m. (gli-sé-bo-ra-te — rad. *glycérine* et *borate*). Chim. et Physiol. Antiseptique préparé par le docteur Lebon en combinant la glycérine avec un borate. Les glycéborates, sels fusibles à 150°, se liquéfient à l'air en absorbant leur poids d'eau, aussi doivent-ils être conservés dans des flacons bien bouchés. Ce sont des antiseptiques très efficaces, même en solution étendue. Employés en lotions ou en injections, ils ont sur l'acide phénique l'avantage d'être très solubles dans l'eau et absolument inoffensifs, ce qui permet de les appliquer au pansement des yeux. Ils servent encore à la conservation des substances alimentaires. Le glycéborate de soude serait un mélange d'éther monoborique de glycérine $C^3H^6O^2$ (BoO^3), de sous-borate de soude et de glycérine. Il se prépare en chauffant à 160° un mélange de borate de soude et de glycérine; c'est un corps vitreux, transparent. Le borate de chaux donne, dans les mêmes conditions, le glycéborate de chaux.

GLYCÉRAMIQUE adj. (gli-sé-ra-mi-ke — rad. *glycérique* et *amide*). Chim. Se dit d'un acide extrait des cocons des vers à soie, et qui est une amide de l'acide glycérique.

— **Encycl.** L'*acide glycéramique* $C^3H^7AzO^3$ a été découvert et décrit en 1865 par Cramer, sous le nom de *sérine*. Il se présente en cristaux incolores, durs, cassants, assez volumineux, formés de prismes rhomboïdaux obliques, réunis en mamelons. C'est à la fois un acide, un alcool et un alcali, se combinant avec les acides et avec les oxydes comme l'alanine, dont il ne diffère que par deux atomes d'oxygène en plus. L'acide glycéramique se prépare en chauffant de l'acide sulfurique avec la séricine, matière gélatineuse extraite de la soie par une longue ébullition dans l'eau.

GLYCIDAMINE s. f. (gli-si-da-mi-ne — rad. *glycide* et *amine*). Chim. Alcaloïde artificiel préparé par M. Claus, en faisant réagir, à la température de 100°, la dichlorhydrine de la glycérine sur l'ammoniaque dissoute dans l'alcool absolu. Sa formule est

$$O\left\langle\begin{array}{l}CH^2\\ |\\ CH—CH^2AzH^2.\end{array}\right.$$

GLYCIDIQUE adj. (gli-si-di-ke — rad. *glycide*). Chim. Se dit d'un acide $C^3H^4O^3$ obtenu par Méliskoff, en faisant réagir la potasse sur un des acides chlorolactiques et transformable par ébullition en acide glycérique. Sa formule développée est

$$O.\left\langle\begin{array}{l}CH^2\\ |\\ CH—CO.OH.\end{array}\right.$$

GLYCIPHAGE s. m. (gli-si-fa-je — du gr. *glukus*, doux; *phagein*, manger. Claus, dans son *Traité de zoologie* (Paris, 1884), écrit *glyziphagus*, ce qui est, de toute façon, et quelle que soit l'étymologie qu'on prenne, un barbarisme). Zool. Genre d'acariens de la famille des Tyroglyphidés, vivant sur les fruits et sur diverses matières organiques. Parmi ces petits acarus il en est qui attaquent les pommes de terre; tel est le glyciphage des fécules (*glyciphagus fecularum*), signalé par Guérin-Méneville. Le glyciphage coureur (*G. cursor*) attaque non seulement les fruits, mais aussi les animaux desséchés, les insectes et les papillons des collections, les squelettes, les pièces anatomiques. Ce sont ces deux acarus et d'autres formes voisines qui produisent souvent ces efflorescences blanchâtres recouvrant certains fruits secs, pruneaux et figues, raisins et dattes, et que l'on attribue trop facilement à l'exsudation des matières sucrées. Cette poussière blanche est formée par des milliers d'acariens microscopiques, parmi lesquels, outre les deux espèces citées, abonde aussi le carpoglyphe des figues (*carpoglyphus passularum*).

* **GLYCOGÈNE** s. m. — **Encycl.** Physiol. Le *glycogène*, découvert dans le foie des animaux par Claude Bernard, puis dans les muscles, est une substance saccharine amorphe, incolore, répondant à la formule $C^6H^{10}O^8$, qui en fait un isomère de l'amidon soluble. Elle donne avec l'eau des solutions opalescentes et très réfringentes, douées d'un pouvoir rotatoire dextrogyre quadruple de celui du glucose. Les acides minéraux, étendus et bouillants, le transforment en dextrine, puis en glucose. L'iode lui communique une coloration rouge brun, qui s'efface sous l'action de la chaleur, pour réapparaître ensuite. M. Léo Errera, professeur à l'université de Bruxelles, a trouvé du glycogène dans un grand nombre de champignons, où il remplit le même rôle de réserve alimentaire que l'amidon dans les plantes à chlorophylle, et le glycogène animal dans le foie. Les champignons, dont M. Errera a extrait le glycogène par le procédé employé pour l'enlever au foie, sont : les mucorinées, les ascomycètes et une grande partie des basidiomycètes. M. Stas voit, dans le glycogène animal ou végétal, une simple modification de l'amidon, et non une espèce chimique proprement dite.

GLYCOLURIQUE adj. (gli-ko-lu-ri-ke — rad. *glycocolle* et *urique*). Chim. Se dit d'un corps acide qui se forme quand on fait agir l'ammoniaque sur la bromacétylurée. L'acide glycolurique $C^3H^6Az^2O^3$ est cristallisable. ‖ Syn. d'ACIDE HYDANTOÏQUE.

GLYCURONIQUE adj. (gli-ku-ro-ni-ke — du gr. *glukus*, doux; *ouron*, *urine*). Chim. Se dit d'un acide $C^6H^8O^6$ de saveur douce existant à l'état d'éther dans l'urine des chiens auxquels on a fait absorber du camphre, du chloral, du phénol, etc.

GLYCYPHILLINE s. f. (gli-si-fil-li-ne — rad. *glycyphilla*, nom de plante). Chim. et Physiol. Principe extrait par l'eau et l'éther du *smillax glycyphilla* de l'Australie, et employé dans ce pays contre le scorbut et diverses maladies.

* **GLYCYRRHIZINE** s. f. Matière sucrée de la réglisse.

— **Encycl.** Roussin a reconnu, dans la *glycyrrhizine*, que l'on croyait un glucoside, le sel ammoniacal d'un acide azoté, l'acide glycyrrhizique, insoluble dans l'eau, dépourvu de toute saveur, ce qui explique pourquoi les acides, le jus de citron par exemple, font perdre toute saveur à la réglisse; ils enlèvent l'ammoniaque à l'acide glycyrrhizique, qui est mis en liberté. Cet acide, dont la formule serait $C^{44}H^{63}AzO^{18}$, est un corps analogue à l'albumine, mais brun, gonflé par l'eau sans être dissous, donnant une dissolution visqueuse dans l'eau bouillante, décomposant les carbonates et réduisant le réactif cupropotassique.

Le glycyrrhizate d'ammoniaque, ou glycyrrhizine, a été trouvé dans beaucoup de plantes autres que la réglisse : dans la liane à chapelet de l'Inde et des Antilles ou réglisse d'Amérique, *abrus piscatorius*, dans le trèfle des Alpes, l'astragale ammodyte, l'*astragalus glycyphyllos* ou réglisse bâtarde du centre de la France, toutes plantes de la famille des Légumineuses papilionacées. Elle existe également dans les rhizômes de certaines fougères, dans ceux du polypode vulgaire, du polypode de Colombie, *polypodium semipennatifidum*.

GLYOXAL s. m. (gli-o-ksal — rad. *glycol* et *oxalique*). Chim. Aldéhyde du glycol, intermédiaire entre le glycol et l'acide oxalique.

— **Encycl.** Le *glyoxal* $C^2H^2O^2$ ou

$$\begin{array}{c}H\\O\end{array}\!\!>C—C\!\!<\!\!\begin{array}{c}H\\O\end{array}$$

est un corps solide, incolore, soluble lentement dans l'eau, déliquescent. On l'obtient en oxydant l'alcool par l'acide azotique; on le sépare des autres produits, l'acide glycolique et l'acide glyoxylique, en le précipitant par le bisulfite de soude, et en traitant le précipité par un sel de baryte, puis par l'acide sulfurique. On peut remplacer l'alcool par l'aldéhyde et séparer le glyoxal par l'acétate bibasique de plomb. Chauffé avec de l'eau ou un alcali, le glyoxal se transforme en acide glycolique.

* **GLYOXALINE** s. f. (gli-o-ksa-li-ne — rad. *glyoxal*). Composé basique obtenu en faisant réagir l'ammoniaque sur le glyoxal.

— **Encycl.** La *glyoxaline* de Goldschmidt $C^3H^4Az^2$ est une base fortement alcaline, cristallisée en prismes volumineux. Elle fond à 88°, bout à 266°, est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther.

GLYOXIME s. m. (glio-xi-me — rad. *glyoxal*). Chim. Corps dérivé du glyoxal.

— **Encycl.** Le *glyoxime* $C^2H^2(AzOH)^2$ ou CH.AzOH — CH.AzOH se présente en lamelles orthorhombiques, fusibles à 178°, sublimables, très solubles dans l'eau chaude, l'alcool et l'éther. Le glyoxal, traité par l'hydroxylamine, se transforme en glyoxime; mais le mode de préparation le plus pratique consiste à additionner de chlorhydrate d'hydroxylamine, puis de carbonate de soude, une solution aqueuse d'acide trichlorolactique, qui est ensuite épuisée par l'éther.

GLYOXYLINE s. f. (gli-o-ksi-li-ne). Nom donné par Abel à une substance explosive, formée de coton-poudre comprimé et granulé, imprégné de nitroglycérine. C'est, en quelque sorte, une dynamite dont la base, au lieu d'être une matière inerte, est une substance explosive. Toutefois, à cause du faible pouvoir absorbant du coton-poudre à cet état, la puissance explosive n'est pas plus grande que celle de la dynamite ordinaire.

GLYPTICIEN, ENNE adj. (gli-pti-si-ain, è-ne — rad. *glypticus*. Ce mot a été créé par Etallon). Géol. Se dit d'une division de l'étage corallien (période oolithique), ayant pour fossile caractéristique le *glypticus hieroglyphicus*).

GLYPTODIPTÉRIDÉS s. m. pl. (glip-to-dip-té-ri-dé — du gr. *gluphein*, sculpter; *dis*, deux; *pteron*, aile). Paléont. Famille de poissons crossoptérygiens, renfermant les formes fossiles dans les terrains paléozoïques qui présentent comme caractères communs de fortes écailles arrondies ou en losange, très profondément ciselées; deux nageoires dorsales. Les principaux genres de glyptodiptéridés sont: Holoptychius, Rhizodus, Glyptolepis, Glyptopomus, Gyroptychius, etc.

GNATHOSTOMATES s. m. pl. (gna-tos-to-ma-te — du gr. *gnathos*, mâchoire; *stoma*, bouche). Zool. Sous-ordre d'oursins irréguliers, nommés aussi *gnathostomes*, renfermant les formes ayant la bouche et le sommet situés au centre, l'anus excentrique, l'appareil masticateur bien développé. Les ambulacres des gnathostomates sont simples ou pétaloïdes, mais toujours égaux; les tubercules, plus ou moins nettement disposés en série, sont généralement petits (Zittel). Les gnathostomates se divisent en trois familles : Echinoconidés, Conoclypéidés, Clypéastridés.

On donne également le nom de *gnathostomates* ou *gnathostomes* à un groupe de crustacés copépodes, dits aussi *nageurs*. Ce sont des copépodes libres, avec tous les anneaux bien développés et les pièces buccales disposées pour mâcher; la lèvre supérieure est très proéminente et forme avec la lèvre inférieure bilobée un vestibule buccal (Claus). Les familles composant ce groupe sont : les Cyclopidés, les Harpactidés, les Peltidiés, les Calanidés, Pontellidés, Notodelphyidés.

* **GNEIST** (Henri-Rodolphe-Hermann-Frédéric), juriste et homme politique allemand, né à Berlin le 13 août 1816. — En novembre 1875 il fut nommé membre de l'administration judiciaire supérieure et se montra un des plus redoutables adversaires des cléricaux dans le Kulturkampf. Il fut également membre de la commission du Reichstag chargée, en 1878, d'élaborer la loi contre les socialistes. Ses derniers ouvrages sont : *Le Juge doit-il décider si une loi est constitutionnelle?* (Berlin, 1863, in-8°); *la Liberté de la profession d'avocat* (1867); *l'Ecole confessionnelle* (1868); *le Mariage civil* (1869); *l'Etat légal* (1872); *Quatre Questions concernant la procédure pénale allemande* (1874); *Rapport sur la loi contre les tendances subversives de la démocratie sociale en ce qui touche le droit public* (1878); *Loi et Budget* (1879); *la Réforme financière en Prusse* (1881); *Histoire de la constitution anglaise* (1882).

GNOSCOPINE s. f. (gno-sko-pi-ne). Chim. Alcaloïde extrait des eaux mères de purification de la narcotine; ce sont de longues aiguilles qui se décomposent en fondant à 233° et se dissolvent en rouge carmin dans l'acide azotique; la gnoscopine a pour formule

$$C^{34}H^{36}Az^2O^{11}.$$

** **GOBINEAU** (Joseph-Arthur, comte DE), littérateur et diplomate français, né à Bordeaux en 1816. — Il est mort à Turin le 13 octobre 1882. Lors de l'excursion en Suède de l'empereur du Brésil, dom Pedro, M. de Gobineau, alors consul général à Copenhague, obtint du gouvernement français d'accompagner le souverain; de Stockholm, il se rendit avec lui à Saint-Pétersbourg, Nijni-Nowgorod, Moscou, Kiev, Livadia, Sébastopol, Constantinople et Athènes; ce fut son dernier grand voyage. De retour à Copenhague, arrivé au terme de sa carrière diplomatique, il demanda sa mise à la retraite et alla s'établir à Rome; une attaque d'apoplexie le surprit à Turin, au retour d'un voyage qu'il venait de faire en France. Ses derniers ouvrages sont : *la Renaissance* (1877, in-8°), suite de scènes dialoguées, d'une grande force de coloration, où revivent Savonarole, César Borgia, Jules II, Léon X, Michel-Ange; *Histoire d'Ottar Yarl, pirate norvégien et de sa descendance* (1879, in-8°); *Amadis*, poème, œuvre posthume (1887, in-8°); il en avait déjà de son vivant fait paraître le premier livre (1876, in-8°).

Le comte de Gobineau était un penseur de premier ordre et tous ses ouvrages ont une grande valeur au point de vue philosophique. Son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, publié en 1853 et que nous nous sommes borné à mentionner, a été le point de départ de la nouvelle école ethnologique. « Ce livre célèbre, qui a essuyé tant de critiques, dit M. Boisjolin, est un des plus profondément pensés de cette seconde moitié du XIXe siècle, où l'esprit philosophique n'a cependant pas manqué. Deux des histoires les plus célèbres de cette époque, l'*Histoire des langues sémitiques* de M. E. Renan (1859) et l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. H. Taine (1863), sont presque entièrement fondées sur la théorie des facultés persistantes ou même irréductibles des races humaines. » Cette théorie appartient en propre à M. de Gobineau. Envisageant l'ensemble de son œuvre, l'auteur anonyme de la notice qui précède le poème d'*Amadis* (1887) s'exprime ainsi : « Dans l'avant propos de la seconde édition de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* (1884), l'auteur dit que ce livre est la base de tout ce qu'il a fait et pu faire par la suite. Il poussa aussi loin que possible dans l'analyse de ce qu'on appelle, d'une façon un peu plus générale qu'il ne faudrait, l'espèce humaine. Peu à peu, de cette théorie est sortie pour lui l'observation plus détaillée et plus minutieuse des lois qu'il avait posées. Il compara les races entre elles, en choisit une parmi ce qu'il voyait de meilleur et écrivit l'*Histoire des Perses*, pour montrer, par l'exemple de la nation aryane la plus isolée de ses congénères, combien sont impuissantes pour changer ou brider le génie d'une race, les différences de climat, de voisinage, et les circonstances du temps. Après avoir achevé cette seconde partie de sa tâche, il aborda les difficultés de la troisième. Il appliqua sa théorie à l'histoire d'une famille, de ses facultés reçues dès son origine, de ses aptitudes, de ses défauts, des fluctuations qui ont agi sur ses destinées, et il écrivit l'*Histoire d'Ottar Yarl, pirate norvégien, et de sa descendance*. Cette famille, dont l'auteur descend, finit avec lui. La personnalité est une preuve singulièrement intéressante de la persistance des facultés d'une race. L'*Amadis* complète l'étude de la théorie, car ce poème traite de l'homme individuel, type de la race blanche. Ces quatre ouvrages forment une tétralogie bien déterminée. »

Au moment de sa retraite, M. de Gobineau avait entrepris la traduction du *Kous-nameh*, poème historique persan d'une importance considérable; dès 1880, un affaiblissement de la vue le força d'interrompre sa tâche, qu'il n'a pas achevée. Son grand poème d'*Amadis*, comprenant en trois livres et vingt-deux chants un ensemble d'environ 20.000 vers, est inachevé également; les derniers chants du IIIe livre ne sont que des fragments.

* **GOBLET** (Albert-Joseph, comte D'ALVIELLA), général belge, né à Tournai le 26 mai 1790. — Il est mort le 5 mai 1873.

GOBLET (Eugène), comte D'ALVIELLA, publiciste belge, petit-fils du précédent, né à Bruxelles le 10 août 1846. Il compléta ses études à Paris, se fit ensuite recevoir docteur en droit et en sciences politiques et administratives à l'université de Bruxelles, puis inscrire au barreau de cette ville. Il entra dans la politique comme conseiller provincial du Brabant, puis fut élu député de l'arrondissement de Bruxelles et nommé secrétaire de la Chambre. En 1872, il fut attaché à la mission dans le Sahara du général belge Lacroix; puis il accompagna le prince de Galles dans son voyage de l'Inde, et poussa lui-même jusqu'aux frontières du Thibet. Rentré en Belgique, il prit la direction de la « Revue de Belgique. » On doit à M. Goblet d'Alviella, plusieurs ouvrages, entre autres : *Inde et Himalaya, souvenirs de voyage* (Paris, 1877, in-12); *l'Evolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous* (Bruxelles, 1883, in-8°).

* **GOBLET** (René), avocat et homme politique français, né à Aire (Pas-de-Calais) en 1828. — Le 5 février 1879, M. Goblet fut nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice, en remplacement de M. Savary, et il conserva ce poste jusqu'au 11 décembre de la même année; il se retira en même temps que M. Le Royer, garde des sceaux. Au mois de novembre 1880, M. Goblet prononça un très remarquable discours contre le projet du gouvernement sur la réforme de la magistrature. Il commença par déclarer que l'on devrait, à son avis, faire sortir de l'élection le pouvoir judiciaire, mais que, cette solution étant irréalisable à l'heure présente, il fallait non pas suspendre l'inamovibilité purement et simplement, mais opérer une réforme fondamentale de notre organisation judiciaire. En un mot, il convenait, au lieu de s'attaquer exclusivement aux personnes, de frapper les sièges en modifiant les ressorts. Pendant la discussion de la loi sur la presse (1881), M. Goblet fit adopter un amendement tendant à autoriser le gouvernement à interdire par décision prise en conseil des ministres l'introduction de tel ou tel journal.

Les élections du 21 août 1881 furent favorables à M. Goblet, qui fut réélu dans la première circonscription d'Amiens par 12.253 voix contre 6.694, obtenues par le candidat monarchiste, et 2.260, par un second candidat républicain. Après la constitution du cabinet Gambetta, M. Goblet prit l'initiative d'une grande réunion extra-parlementaire de la majorité républicaine, abstraction faite de l'extrême gauche, déjà reconstituée en groupe distinct. Il s'agissait de décider que, chaque fois que se présenterait une grave question à la Chambre, la majorité se réunirait pour s'entendre préalablement et éviter les surprises des votes irréfléchis. Plus de 200 députés répondirent à l'invitation, mais l'entreprise très louable de M. Goblet ne réussit pas, en fait, ou, plus exactement, la réunion prit des résolutions qui ne furent pas tenues dans l'avenir. Gambetta ayant été renversé et remplacé à la présidence du conseil par M. de Freycinet, celui-ci confia à M. Goblet le portefeuille de l'Intérieur. M. Goblet s'empressa de demander au Parlement de résoudre immédiatement deux questions relatives à l'organisation municipale : l'élection des maires et adjoints, et l'adjonction des plus imposés au conseil municipal pour le vote de certaines contributions extraordinaires. La loi de juillet 1876 refusait le droit d'élection des maires aux conseils municipaux des communes chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton : M. Goblet proposa de faire rentrer ces communes, sauf Paris, dans le droit commun et obtint, presque sans débat, un vote favorable des deux Chambres. Un second projet avait pour but d'abroger les dispositions prescrivant, dans les communes ayant moins de 100.000 francs de revenu, l'adjonction des plus imposés au conseil municipal pour le vote des emprunts et de certaines contributions extraordinaires. Adopté à la Chambre par 412 voix contre 78, le projet de M. Goblet fut attaqué violemment au Sénat par M. Bocher, mais le ministre de l'Intérieur répondit victorieusement à son adversaire, en faisant ressortir que le privilège des plus imposés, admissible sous le régime du suffrage censitaire, est incompatible avec le suffrage universel. Quelques semaines plus tard, il intervint dans la discussion de la proposition Chevandier, tendant à assimiler les enterrements civils aux obsèques religieuses, au point de vue des honneurs funèbres et des mesures administratives. Le vote du 29 juillet 1882 sur les affaires d'Egypte ayant entraîné la démission du cabinet, M. Goblet fut remplacé, le 7 août, par M. Fallières. Il n'en continua pas moins à prendre une part active aux travaux de la Chambre. Il intervint notamment dans les discussions relatives aux projets et propositions suivantes : rapports des compagnies de chemins de fer avec leurs agents commissionnés, augmentation des fonds de subvention et d'avance mis à la disposition de la caisse des lycées, collèges et écoles primaires, organisation municipale, réforme de l'organisation judiciaire, prévention de la récidive, syndicats professionnels, crédits pour Madagascar et pour le Tonkin, rétablissement du scrutin de liste, etc. Au cours de ces débats, il proposa de modifier les pouvoirs des maires et des préfets concernant les mesures de sûreté et de salubrité générale (1884); il présenta, de concert avec M. Floquet, un amendement relatif à la révision à propos du projet déposé par M. Ferry; enfin, lors de la discussion du projet relatif aux manifestations sur la voie publique, il proposa d'attribuer, en l'espèce, les délits à la cour d'assises.

M. Brisson, qui succéda le 6 avril à M. Jules Ferry comme président du conseil, choisit M. Goblet comme ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Dans ces nouvelles fonctions, M. Goblet donna la mesure de son énergie et de son esprit gouvernemental.

Les 24 et 25 mai 1885, un conflit avait eu lieu au Père-Lachaise entre la police et les manifestants du parti de la Commune. M. Goblet, appelé à la tribune par une allusion directe de M. Lelièvre, qui lui reprochait d'avoir, étant ministre de l'Intérieur, montré pour le drapeau rouge une tolérance coupable : « J'ai dit alors, répliqua-t-il, que je ne pouvais pas plus tolérer le drapeau rouge que le drapeau blanc, qu'il n'y avait qu'un drapeau, celui de la patrie, le drapeau tricolore... J'ai même fait décorer le sous-préfet de Bessèges, qui avait arraché de ses mains le drapeau rouge aux émeutiers. » A l'égard du clergé, il garda constamment, durant son ministère, une attitude très ferme, et lorsque l'archevêque de Paris eut protesté contre la désaffectation du Panthéon, il n'hésita pas à reprocher au prélat des écarts de langage « aussi contraires au caractère de sa haute fonction qu'à ses devoirs envers le gouvernement », et le cardinal Guibert dut faire une comparaison pénible entre la vivacité de la plainte et la fermeté de l'avertissement gouvernemental. Presque en même temps, il demandait au Parlement un crédit pour la création à l'Ecole des hautes études d'une section des sciences religieuses et favorisait l'acquisition par l'Etat du musée Guimet.

A l'approche des élections de 1885, il adressa, à la date du 1er septembre, à tous les évêques de France, une circulaire où il leur recommandait de rappeler au clergé les règles de conduite qu'il devait suivre pendant cette période. « Citoyens et contribuables, les ministres du culte ont assurément, comme tous les électeurs, la liberté de leurs opinions et de leur vote. Mais l'influence même que leurs fonctions leur donnent sur les populations, la nature particulière de l'autorité qu'ils exercent sur les consciences, leur commandent, dans l'exercice de ces droits, une réserve qu'ils ne sauraient oublier qu'au détriment de la paix publique. » M. Goblet fut inscrit sur la liste républicaine de la Somme, mais, le 4 octobre, il échoua avec toute cette liste. Il songea un moment à se retirer de la vie politique, mais, sur les instances de ses amis, il se représenta au scrutin de ballottage comme candidat de la République « libérale et progressiste ». Cette fois, il fut élu par 67.211 voix sur 135.259 votants. A la rentrée, il fut interpellé par M. Baudry d'Asson pour avoir suspendu le traitement d'un certain nombre de prêtres qui étaient nettement descendus dans l'arène électorale. M. Goblet répondit avec autorité et éloquence que le gouvernement n'ayant pas le pouvoir de révoquer les ministres du culte il les frappait, comme l'avaient fait tous les gouvernements, sur le salaire qu'ils tiennent de l'Etat. La Chambre vota un ordre du jour de confiance par 317 voix contre 156 et ordonna l'affichage du discours de M. Goblet, qui conserva le portefeuille de l'Instruction publique dans le cabinet du 7 janvier 1886, constitué par M. de Freycinet. L'honorable ministre eut donc le temps d'assurer par des circulaires importantes l'exécution d'une réforme de l'organisation de l'enseignement supérieur, dont il avait posé les bases en 1885. A cette époque, il avait, par un décret, consacré le droit des Facultés de recevoir des dons, legs et subventions, et celui d'administrer librement ces ressources. M. Goblet, allant plus loin, institua dans chaque ressort académique un conseil général des Facultés, élu par les divers ordres de l'enseignement supérieur et chargé de coordonner les programmes, ainsi que de répartir le fonds commun pour services généraux entre les écoles supérieures du ressort.

La loi organique de l'enseignement primaire, adoptée par la Chambre des députés en 1884, vint en discussion au Sénat dans les premières semaines de l'année 1886 et donna lieu à de vifs débats entre catholiques et républicains, notamment à propos de l'article 12, portant que, dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement serait exclusivement confié à un personnel laïque. M. Goblet, dont le Sénat fit afficher le discours dans toutes les communes de France, démontra avec éloquence que la loi proposée était la conclusion logique de celle de 1882, qui avait posé le principe de la neutralité de l'école. M. Goblet dut, en seconde lecture, répondre à M. Jules Simon sur le même objet, et il le fit avec un tact, une mesure, qui emportèrent les dernières résistances : par 166 voix contre 99, le principe de la laïcisation fut adopté. L'œuvre réformatrice conçue par M. Goblet fut couronnée, le 8 août, par un décret instituant, à côté de l'enseignement classique secondaire, à côté des « humanités », un enseignement classique français qui pût conduire plus spécialement les élèves aux carrières industrielles et commerciales.

A la chute du cabinet Freycinet, M. Grévy confia à M. Goblet le soin de former un ministère. Dans sa déclaration, lue aux Chambres le 11 décembre, le nouveau président du conseil annonça le remaniement de notre système d'impôts et une politique d'économies, la simplification des rouages administratifs, l'application de la loi organique de l'enseignement primaire. Interrogé par M. Clémenceau sur ses intentions réformatrices, M. Goblet fut amené à s'expliquer sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'il déclara irréalisable à l'heure présente et contraire au désir de la majorité du pays. Le Sénat, qui avait accueilli d'abord le cabinet avec froideur, le soupçonnant d'intransigeance et le jugeant dangereux, revint sur sa première impression. M. Goblet ne prétendait point, en effet, suivre une politique d'intransigeance, mais une politique sagement progressiste. Ainsi, le conseil municipal de Marseille ayant levé sa séance le 18 mars 1887 en l'honneur de la Commune, M. Goblet n'hésita pas à provoquer un décret de dissolution, motivé par une manifestation « contraire à la constitution et à l'ordre public ». Mais, comme pour affirmer son désir d'accorder aux communes la plus large autonomie possible, il déposa aussitôt un projet de loi étendant les attributions du conseil municipal de Paris.

M. de Freycinet était tombé sur la question des sous-préfets; M. Goblet, se conformant au vœu de la Chambre, proposa la suppression de soixante-six sous-préfectures en rattachant les arrondissements aux arrondissements voisins. De son côté, M. Dauphin, ministre des Finances, avait élaboré un projet d'impôt sur le revenu, que la commission repoussa à l'unanimité. Ce premier échec en matière financière fut suivi d'un second beaucoup plus grave. Les crédits destinés aux services du ministère des Finances se trouvant insuffisants, le gouvernement demanda un crédit supplémentaire, dont la discussion vint le 30 mars à la Chambre. M. Goblet, malgré l'opposition de la commission du budget, réussit à persuader son auditoire; mais il fut moins heureux au mois de mai. La même commission ayant renvoyé en bloc la loi de finances au gouvernement, celui-ci en appela au Parlement lui-même, qui donna tort au cabinet (17 mai) par 306 voix contre 133.

M. Goblet ne s'était pas amoindri au pouvoir. Aussi fut-il l'un de ceux auxquels songea M. Carnot pour former un ministère en décembre 1887. Il échoua dans ses négociations, qui tendaient à réunir dans une même combinaison des hommes d'opinions aussi divergentes que MM. Ribot et Sigismond Lacroix. Quelques mois plus tard, M. Floquet le choisit comme ministre des Affaires étrangères dans le cabinet du 3 avril. Cette nomination souleva une certaine opposition dans la presse, qui accusait le nouveau ministre d'avoir un tempérament trop emporté pour diriger nos relations extérieures et se trouver en rapports constants avec le corps diplomatique de Paris. L'avenir ne justifia pas ces craintes. M. Goblet mena à bien des négociations fort délicates, telles que la convention de Suez et la question des écoles tunisiennes soulevée par M. Crispi. Le 31 mai 1888, il répondit, avec une mesure qui n'excluait ni l'énergie ni le patriotisme, à une interpellation provoquée par un discours blessant de M. Tisza. Le ministre hongrois n'avait pas craint de dire publiquement que les étrangers ne seraient pas en sûreté en France et qu'il ne pouvait, en conséquence, encourager la participation de la Hongrie à l'Exposition de 1889. M. Goblet condamna sévèrement cette attitude incorrecte et profita de la circonstance pour affirmer la politique pacifique, mais digne du gouvernement dans ses rapports avec les Etats. Un peu plus tard, à l'inauguration du groupe scolaire de Friville-Escarbotin (Somme), M. Goblet prononça sur notre situation intérieure, sur sa gravité, sur le péril du boulangisme, un discours qui est un véritable programme de gouvernement (30 septembre).

GOBO s. m. Variété de bardane à racine comestible, originaire du Japon.

— **Encycl.** Le *gobo*, *lappa edulis* du colonel Von Siebold, est une bardane différant seulement de la *L. major* par le volume et la comestibilité de ses racines, dont il n'est qu'une variété, probablement obtenue par la culture. Introduite en France vers 1830, elle fut acclimatée en 1881 par M. Dybowski, répétiteur à l'école de Grand-Jouan. C'est une plante bisannuelle, haute de $2^m,10$ à $2^m,50$, qui peut se semer vers le 15 juillet en fournissant, au bout de cent à cent vingt jours, des racines comestibles, analogues aux salsifis et aux scorsonères, mais plus longues et plus charnues, susceptibles de subir les mêmes préparations culinaires. L'épais feuillage du gobo constituerait un excellent fourrage pour le bétail.

GOCONDA, rivière du Congo français, affluent de droite du Kouilou.

GO-CONG, ville de l'ancienne province de Mytho, dans la Cochinchine française, chef-lieu d'un arrondissement du même nom, à 56 kilom. au sud de Saïgon; 6.000 habitants. La ville est protégée par un fort bastionné; elle possède un bureau de poste, un bureau télégraphique, et 8 écoles comptant près de 300 élèves. Le commerce y est très actif. L'arrondissement de Go-Cong a 620 kilom. carrés et une population de 51.117 hab. dont 12 Français (1881). Terres basses et marécageuses, mais fertiles, qui produisent du riz, du maïs, du bétel, des noix d'areck, des arachides, du tabac, de l'indigo, etc. Au sud-est on trouve une ville d'une certaine importance, Tang-Bink, à l'embouchure du Cua-Tien.

GO-CONG, canal de la Cochinchine, qui met en communication le Cambodge avec le fleuve Veïco; il commence à Chogao et finit à Rach-La, traversant en ligne droite une partie de l'arrondissement de Mytho. Long de 11.800 mètres, il est large de 30 mètres et profond de 4 mètres; il est accessible aux canonnières de guerre pendant vingt-deux heures par jour, ce qui leur permet de se rendre de Saïgon à Mytho sans se préoccuper des marées.

GÔ-CONG, île de la Cochinchine. V. CÔ-CONG.

GODAN et **GODANT** s. m. (go-dan). Conte, baliverne : *Ma chère enfant, je ne donne pas dans de semblables* GODANS, *moi*. (H. de Balzac.)

GODARD (Benjamin), musicien et compositeur français, né à Paris le 18 août 1849. Tout jeune il affirma un goût exclusif pour la musique. A neuf ans il se faisait entendre en public sur le violon; à onze ans il obtenait, à Bordeaux, une mention dans un concours pour un *Stabat* de sa composition; à quatorze ans il entrait au Conservatoire dans la classe d'harmonie. Vers cette époque il fit avec Vieuxtemps une tournée en Allemagne et obtint des succès en exécutant de la musique classique. En 1866 et 1867, M. Godard prit part, mais sans succès, au concours du prix de Rome. Sorti du Conservatoire, il se livra à la composition et se fit connaître par un certain nombre de mélodies appréciées : *Berceuse*, *Je ne veux pas d'autres choses*, *Chanson de Florian*, *Ninon*, *Viens*, *Chanson de Malherbe*, *J'ai perdu ma tourterelle*, etc., et par quelques morceaux pour piano. Puis il s'éleva à la grande musique, et produisit des concertos dont l'un, *Concerto romantique*, fut exécuté aux concerts Colonne par Mlle Marie Tayau. Il écrivit ensuite une grande symphonie dramatique sur un poème de M. Grandmougin, *le Tasse*. Malgré quelques critiques, l'œuvre du jeune musicien fut goûtée du public et obtint, en 1878, le prix de la ville de Paris. La même année, M. Benjamin Godard donna à la Renaissance : *les Bijoux de Jeannette*, opéra-comique en un acte, que M. Jules Claretie a appelé « un charmant pastel musical ». Cependant ce ne fut qu'au grand théâtre d'Anvers que le com-

positeur put faire jouer, en 1884, un grand opéra en quatre actes *Pedro de Zamaléa*, qui reçut les éloges des connaisseurs. En 1887, M. B. Godard fit entendre aux concerts Colonne *la Symphonie légendaire*, composition savamment traitée. Son opéra *Jocelyn*, dont les paroles ont été tirées du poème de Lamartine par MM. Armand Silvestre et Victor Capoul, fut représenté pour la première fois en février 1888 au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, et seulement en octobre de la même année au théâtre du Château-d'Eau à Paris. La critique s'accorda à trouver dans la partition des pages charmantes, des élans dramatiques, mais l'ensemble parut peu scénique, ce qui fut attribué au choix du poème, qui offre plus de place à l'analyse des sentiments qu'à l'action, ce qui est précisément le contraire de ce qu'exige le théâtre. En même temps que compositeur, M. Benjamin Godard est un virtuose très remarquable. Il a fait partie de plusieurs sociétés de musique de chambre. C'est lui qui a succédé à Pasdeloup, comme directeur des concerts de musique classique.

* **GODEBSKI** (Cyprien), sculpteur français, né à Méry-sur-Cher (Cher) le 30 octobre 1835. — Parmi les œuvres nouvelles de cet artiste, qui reçoit de l'étranger de fréquentes commandes, les plus remarquables sont : bustes en marbre du *Docteur Burggraeve* et du compositeur *Gevaert* (1878); buste en marbre de la *Comtesse Z...* (1879); *Enfants*, groupe en bronze (1880); buste en bronze du *Comte Zichy* (1880); *Persuasion*, groupe en plâtre (1881); *Amour mendiant*, statuette en bronze argenté (1882); les bustes en bronze du *Prince Gortschakoff* et du *Général Mieroslawski* (1883); *l'Ange de la Patrie*, bas-relief en plâtre; buste d'*Armand Silvestre*, en terre cuite (1884); tombeau de *Mme Tamberlick* (1886); buste du poète *Kraszewski*, terre cuite; *Martyre*, buste en marbre (1887); *la Force brutale étouffant le Génie*, groupe en marbre (1888).

** **GODEFROY** (Frédéric), littérateur français, né à Paris en 1826. — Indépendamment d'une deuxième édition de son *Histoire de la littérature française* (1878-1881, 10 vol. in-8°), et d'une *Histoire de la littérature française au* XIXe *siècle* (1880, in-8°), il a entrepris l'édification d'un vrai monument : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du* IXe *au* XVe *siècle* (1880-1887, 4 vol. in-4°). Il a écrit en outre *le Livre d'or français : la mission de Jeanne Darc* (1878, in-4°) et donné des éditions d'auteurs choisis.

* **GODIN** (Jean-Baptiste-André), homme politique français, né à Esquéhéries (Aisne) en 1817. — Il est mort au familistère de Guise le 17 janvier 1888. Jusqu'au dernier jour, il ne cessa de travailler à la consolidation de l'institution philanthropique qui fut l'œuvre de toute sa vie. Pour répandre ses idées, il publiait un journal, intitulé *le Devoir*, et il a laissé divers écrits, parmi lesquels nous citerons : *Mutualité sociale et association du capital et du travail*, ou *extinction du paupérisme* (1880), *Mutualité nationale contre la misère* (1883); *le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action* (1883).

GODIN (Eugène), l'un des meilleurs machinistes des théâtres parisiens, né à Paris en 1829. Il débuta comme ouvrier machiniste au théâtre des Funambules et fut élève de Caron, qui avait alors quelque notoriété dans cette partie. Les qualités qu'il commençait à acquérir le firent engager par le directeur du Lyrico-Fluminens, de Rio-de-Janeiro, pour transformer la machinerie de ce théâtre, qui est le Grand-Opéra de Rio, et où l'on se servait de grappes de nègres en guise de contrepoids (1859); lorsqu'il voulut remplacer ces contrepoids vivants par des morceaux de fonte, il faillit provoquer une émeute, et, avant de réaliser ce perfectionnement, il dut attendre l'abolition de l'esclavage. Revenu à Paris à l'expiration de son engagement (1861), il y fut chargé de la machinerie des trois nouvelles scènes du théâtre du Châtelet, de la Gaîté et du Théâtre-Lyrique· il fit de la Gaîté, surtout, sous la direction de M. Dumaine, puis sous celles de MM. Koning, Boulet, Offenbach, Vizentini et de Rouville, l'un des théâtres les mieux machinés de Paris. Parmi ses principaux succès, nous citerons principalement la mise en scène des *Fugitifs*, de *la Madone des roses*, où l'on admira surtout l'incendie du palais des ducs d'Este, du *Magicien*, de *la Chatte blanche*, de *la Haine*, du *Gascon*, de *Jeanne Darc*, du *Fils de la nuit*, avec son vaisseau qui virait de bord sur la scène, du *Bossu*, des *Chevaliers du brouillard*, de *Gilbert d'Anglars*; il a, de plus appliqué, des trucs de féerie à *Orphée aux Enfers* et à *Geneviève de Brabant*. On lui doit encore la mise en scène de *la Fée Cocotte*, au Palace-Théâtre de la rue Blanche; du *Voyage en Suisse*, pour la troupe des Hanlon-Lee, au théâtre des Variétés; de *Madame le Diable*, à la Renaissance. Il établit, pour la Société des Panoramas populaires, le premier modèle de théâtre portatif, se montant et se démontant en quarante-huit heures : la scène avec son plancher, ses châssis et ses portants, la salle avec ses loges, ses fauteuils d'orchestre et ses appareils d'éclairage, s'expédiaient comme un simple colis de 50.000 kilogr. Amené de Bruxelles à Paris, le théâtre portatif fut exploité au jardin Besselièvre en 1881 : on y exhiba le *Voyage de la « Véga » au pôle nord*. Dans le même genre, M. Eug. Godin construisit également, sur le bassin Médicis, dans le jardin des Tuileries, le théâtre où furent données des représentations au profit des victimes du tremblement de terre d'Ischia, au mois d'août 1883. C'est encore à lui que l'on doit la machinerie perfectionnée de l'Eden-Théâtre, où il a monté les ballets *Excelsior*, *Siéba* et *Messalina*.

* **GODISSART** (François-Marc), homme politique français, né à la Martinique le 25 avril 1825.—Il est mort dans cette île le 26 juin 1882.

GODJAM, une des grandes divisions de l'Abyssinie méridionale, érigée en royaume en 1881, au sud du lac Tana et au nord-ouest du royaume de Choa. Le pays, montagneux, est renfermé dans la boucle du Nil Bleu supérieur. Les villes principales sont : Monkorer, Achfa et Ismala. Le Godjam produit un café exquis ; parmi les animaux particuliers de cette contrée, il faut citer diverses espèces de singes et principalement le *colubus guereza*, qui habite les vastes forêts du pays et porte une fourrure blanche et noire magnifique.

* **GODJAM**, montagnes de l'Abyssinie, formant avec celle du Sémên et du Lasta, la partie la plus élevée et la plus sauvage de l'Abyssinie.

** **GODRON** (Dominique-Alexandre), naturaliste français, né à Hayange (Meurthe) en 1807.—Il est mort à Nancy le 16 août 1880. La réunion de plusieurs de ses notices, imprimées de 1856 à 1880, a formé un volume de *Contributions à l'étude de l'hybridité végétale et à la tératologie végétale* (1882, in-8°), et une autre collection d'études, imprimées de 1847 à 1879, a formé un volume de *Contributions à la Flore de France* (1882, in-8°).

* **GŒBEN** (Auguste-Charles-Frédéric-Christian VON), général prussien, né à Stade (Hanovre) le 10 décembre 1816. — Il est mort à Coblence le 13 novembre 1880. L'ancien fort Queuleu, près de Metz, porte son nom depuis 1873.

* **GŒDEKE** (Charles), littérateur allemand, né à Celle (Hanovre) le 15 avril 1814. — Ses derniers ouvrages sont : *la Vie et les œuvres de Gœthe* et les recueils suivants, en collaboration avec Jules Tittmann : *Poètes allemands du* XVIe *siècle* (Leipzig, 1867-1883, 18 vol.); *Poètes allemands du* XVIIe siècle (Leipzig, 1869-1883, 15 vol.). Enfin une édition critique des *Œuvres complètes de Schiller* (Stuttgart, 1867-1876, 17 vol.).

* **GOÉLAND** s. m. Ornith. — Doit s'écrire ainsi, et non GOËLAND, d'après l'Académie (éd. de 1877).

* **GOÉLETTE** s. f. Mar. — Doit s'écrire ainsi et non GOËLETTE, d'après l'Académie (éd. de 1877).

* **GOÉMON** s. m. Bot. — Doit s'écrire ainsi, et non GOËMON, d'après l'Académie (éd. de 1877).

GŒNEUTTE (Norbert), peintre et graveur français, né à Paris le 24 juillet 1854. Il entra en 1874 à l'Ecole des Beaux-Arts dans l'atelier de Pils, et dès 1876 il exposa deux tableaux, *En Classe* et *le Boulevard de Clichy par la neige*, dans lesquels s'affirmaient très nettement une grande puissance d'observation et une prédilection instinctive pour la représentation des épisodes de la rue de Paris. Avec M. Béraud M. Gœneutte a révélé aux artistes contemporains le profit qui était à tirer de la vie extérieure de la capitale au point de vue de la peinture des mœurs. Tous les tableaux de M. Gœneutte, d'une invention originale, pleine d'esprit, d'une facture vive et juste, ont été loués de façon à devenir populaires. Ainsi parurent : *l'Appel des balayeurs près du nouvel Opéra* (1877); *la Noce débarque* (1878); *le Dernier salut* (1879); *la Soupe du matin* (1880), qui montre la file des mendiants à la porte du restaurant de M. Brébant; *la Criée* (1881), tableau d'un naturalisme hardi où la physionomie des halles est fortement saisie et rendue, *Vannière* et *la Sœur de lait* (1882); *les Haleurs au Havre* (1883); *Premier Accroc* (1884); *la Descente des ouvriers* (1885); *le Coup de cloche aux Halles* (1886); *Crépuscule parisien* (1887); *la Fin du jour* (1888), excellente peinture prise à l'heure indécise de la tombée de la nuit, alors que lentement les musiciens ambulants regagnent leur demeure. M. Gœneutte, qui a obtenu une mention honorable, a exposé à plusieurs reprises, au Salon, des pastels et des estampes. D'ailleurs, il ne s'est pas fait, auprès des connaisseurs, une réputation moins solide comme graveur que comme peintre. On le tient, avec M. Desboutin, pour le plus distingué des pointe-séchistes contemporains. Son œuvre gravé ne contient pas moins de cent trente planches, paysages, portraits, intérieurs, aspects de la rue, aussi remarquables par la personnalité et l'éclat du métier, par la vigueur et la couleur de l'effet que par la notation primesautière des sujets, ici encore presque tous parisiens. M Gœneutte a pris part avec un succès marqué à l'exposition organisée en 1881 dans les galeries de l'« Art » et il a donné au journal « Paris à l'eau-forte » plusieurs planches qui sont parmi les meilleures du recueil.

GŒPP (Edouard), écrivain français, né à Paris le 1er janvier 1830. Il est devenu chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, et il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. A ses mérites réels comme fonctionnaire M. Gœpp joint les qualités de l'esprit que révèlent ses nombreuses productions littéraires et historiques. Un des fondateurs de *la Revue anecdotique*, il a publié diverses biographies et un roman, *un Aventurier littéraire* (1860, in-12). Sous le titre de *Grands Hommes de la France*, il a écrit une série de 10 volumes in-8° (1872-1885). On lui doit également *la France biographique illustrée : Marins* (1877, 2 vol. in-8°); *le Patriotisme en France* (1878, in-12). Tous ces ouvrages dénotent chez M. Gœpp des connaissances historiques des plus sérieuses.

* **GŒPPERT** (Henri-Robert), botaniste et paléontologiste allemand, né à Sprottau le 25 juillet 1800.—Il est mort à Breslau le 18 mai 1884. Ses derniers ouvrages sont intitulés : *Sur la structure de la houille* (Breslau, 1867), et *la Flore de l'ambre* (Leipzig, 1883). Il a dressé le catalogue de toutes les plantes fossiles connues jusqu'en 1850 pour l'*Index palæontologicus*, de Bronn (Stuttgart, 1840-1850, 2 vol.). Sous sa direction le Jardin botanique de Breslau est devenu un établissement modèle et il en a décrit l'organisation dans l'ouvrage intitulé : *le Jardin royal botanique de Breslau* (Gœrlitz, 1857).

GŒRNER (Charles-Auguste), acteur et auteur dramatique allemand, né à Berlin le 29 janvier 1806, mort à Hambourg le 9 avril 1884. Pour se faire acteur, il s'enfuit de la maison paternelle (1822), et obtint, en 1827, un engagement au théâtre de la cour de Strelitz, où il devint ensuite régisseur. Après 1848, il joua successivement à Breslau et à Berlin, et fut attaché, à partir de 1857, au théâtre de Hambourg. Il a composé un très grand nombre de pièces, parmi lesquelles nous citerons : *Jardinier et Jardinière* (1826); *Nièce et Tante*, *Anglais*, *Petit Récit sans nom*, *Un heureux père de famille*, *la Tante intrépide*, *En passant*, *le Commerçant anobli*, *l'Education fait l'homme*, *Moineau et Epervier*, *Sel du mariage*, etc. Plusieurs de ses pièces sont demeurées au répertoire. Dans un genre spécial, on lui doit : *Théâtre enfantin* (1855-1856, 5 vol.).

GOGO, GAO ou **GARHO**, ville du Soudan occidental, capitale de l'empire des Songhaï, à 380 kilom. au sud-est de Tombouctou, sur la rive gauche du Niger.

GOIORANI (Ciro), littérateur italien, né à Pescia (Ombrie) le 22 janvier 1834. Il fit son droit à l'université de Turin et se mit presque aussitôt à collaborer à des journaux d'opinions avancées, comme la « Libertà », le « Nazionale » et « Italia e Roma ». La propagande républicaine à laquelle il se livrait le força de quitter le Piémont; il s'en fut à Genève, où il fonda une société de secours mutuels pour les proscrits et les expatriés italiens. Revenu dans sa patrie, après la guerre de 1860, il entra dans le professorat. On lui doit : *Poésies d'un exilé toscan* (Genève, 1855); *le Cri d'angoisse*, poésies (1856); *le Cygne mourant* (San-Remo, 1862); *les Quiétistes de la politique* (Turin, 1862); *la Littérature d'éducation* (1864); *Canzone à Dante* (Pistoia, 1865); *le Député ventriloque* (1866), *Conditions de l'instruction primaire dans la province de Messine* (1869); etc. Ciro Goiorani est, en prose comme en vers, un des écrivains contemporains italiens qui ont le plus de verve et d'énergie.

** **GOITRE** s. m.— Anat. Doit s'écrire ainsi, et non GOÎTRE, d'après l'Académie (éd. de 1877). Il en est de même de GOITREUX et autres dérivés.

* **GOLDSCHMIDT** (Meyer-Aaron), écrivain danois, né à Vordingborg, dans le Jutland, le 26 octobre 1819. — Il est mort à Copenhague en août 1887. Après un séjour de deux années à l'étranger, cet écrivain fonda, en 1861, un journal politique qu'il ne tarda pas à abandonner pour s'adonner complètement à la littérature. C'est alors que parut toute une série de romans : *Arvingen* [l'Héritier] (1865); *Ravnen* [le Corbeau] (1867); *Kjærlighedshistorier fra mange Lande* [Histoires d'amour de divers pays] (1868); *Maaser eller en Episode af Simon Levis Liv* (1869); ses petites nouvelles juives *Avromche Nattergal* (1871); *Smaafortællinger* (1872), sont des chefs-d'œuvre où l'on retrouve la manière du romancier russe Tourgueneff. Dans ses récits de voyages : *Dagbog fra en Reise paa Vestkysten at Vendyssel og Thy; En Herdeisen i Viborgegnen* et *Vægelsindede paa Graaheden* (l'Homme irrésolu), il se borne à parler du Danemark; les *Fortællinger og Virkelighedsbillder* [Contes et récits de la vie réelle] (1877), au contraire, sont une série de récits relatant des souvenirs de voyages à l'étranger. Enfin, il a fait paraître : *Livs Erindringer og Resultater*, en deux parties (1877, 2 vol.). Sous le titre de *Mélanges littéraires*, il avait publié en 1860 un recueil d'articles. Goldschmidt, qui a écrit son autobiographie dans son premier ouvrage : *Un Juif*, était un des premiers romanciers danois. Juif et patriote avant tout, il joint l'ironie mordante et la finesse du jugement à un style élégant et châtié. Plusieurs de ses œuvres sont de véritables perles littéraires; ses types d'israélites surtout sont pris sur le vif. Il était un ami de la France, dont il admirait les idées généreuses.

* **GOLESCO** (Nicolas), homme politique roumain, né à Campû-Longû (Valachie), en 1810. — Il est mort en 1878.

* **GOLESCO** (Alexandre-Georges), homme politique roumain, cousin du précédent, né à Bucarest en 1819.—Il est mort en 1881.

Goll (CORDON DE). Anat. Petit cordon nerveux de la moelle épinière, ainsi appelé du nom de l'anatomiste allemand Goll et se rattachant au cordon postérieur dont il se distingue par sa structure histologique et une certaine indépendance physiologique. ‖ On dit aussi CORDON CUNÉIFORME.

* **GOLTZ** (Robert-Henri-Louis, comte DE), diplomate prussien, né à Paris le 6 juin 1817. — Il est mort à Charlottenbourg le 21 juin 1869.

GOLTZ (Théodore, baron DE), économiste allemand, né à Coblentz le 10 juillet 1836. Il étudia d'abord le droit, puis s'occupa d'agriculture pratique. En 1858, il alla suivre les cours d'agriculture et d'histoire naturelle à l'académie de Poppelsdorf, puis fut nommé successivement professeur d'économie rurale à l'Ecole d'agriculture de Riesenrodt (Westphalie), à l'académie de Waldau, près Kœnigsberg, à l'université de cette dernière ville (1869). Il est, depuis 1875, directeur de l'Institut agronomique de Kœnigsberg. Parmi ses ouvrages, très estimés des spécialistes, nous citerons : *Contribution à l'histoire du développement du travail agricole dans le nord-est de l'Allemagne* (1865); *Comptabilité rurale* (Berlin, 1866); *les Devoirs actuels de l'industrie et de la science agricoles* (Dantzig, 1870); *la Question des travailleurs agricoles et sa solution* (Dantzig, 1872); *l'Importance sociale de la domesticité* (Dantzig, 1873); *la Situation des travailleurs agricoles dans l'empire allemand* (Berlin, 1875); *la Question sociale à la lumière du christianisme*, avec le professeur Beyschlag (Halle, 1878); *la Taxation agricole* (Berlin, 1880-1882, 2 vol.).

GOLTZ-DOMNAU (Kolmar, baron DE), écrivain militaire allemand, né à Bielkenfeld (Prusse orientale) le 12 août 1843. Sorti du corps des cadets, il fit, comme officier d'infanterie, la campagne de 1866 avec le 1er corps d'armée commandé par le prince royal, puis celle de 1870 dans l'état-major de la deuxième armée. En octobre 1871, il passa capitaine dans le grand état-major et fut spécialement attaché à la section d'histoire de guerre. Il commença à se faire connaître en publiant : *les Opérations de la deuxième armée jusqu'à la capitulation de Metz* (Berlin, 1873); *les Sept Journées du Mans* (Berlin, 1873); *les Opérations de la deuxième armée sur la Loire* (Berlin, 1875), et *Léon Gambetta et son armée* (Berlin, 1877), qui a été traduit en français. Certaines opinions qu'il avait émises dans ce dernier ouvrage sur la durée du service actif et sur l'influence de Gambetta produisirent une vive sensation. En 1878, il obtenait la chaire d'histoire de guerre à l'académie. En 1883, il partit pour Constantinople, avec l'autorisation de son gouvernement, et fut chargé de réorganiser les établissements d'instruction militaire de la Turquie. Ses derniers ouvrages sont : *la Nation armée* (Berlin, 1883), que M. Jaeglé a traduit en français, *Rosbach et Iéna* (Berlin, 1883).

GOMA, pays d'Afrique, dans la partie orientale de l'Etat indépendant du Congo, sur la rive occidentale du lac Tanganyika. C'est une contrée fortement accidentée, par 5° et 25° 40' de lat. S.; on y trouve les montagnes de Goulou, d'où descendent plusieurs rivières; la principale est la Lougoumba, qui se jette dans le lac Tanganyika.

GOMA, rivière de l'Afrique équatoriale, au nord de la frontière N.-N.-E. de l'Etat indépendant du Congo, affluent de gauche du Mbomou ou Kengo, qui se jette dans l'Oubangi-Ouellé, le plus grand affluent de droite du Congo. Elle prend naissance dans la contrée des Niam-Niam, pays des Sassa.

* **GOMART** (Charles), écrivain français, né à Ham en 1805. — Il est mort en 1885.

GOMBÉ, rivière de l'Afrique équatoriale, dans la région des grands Lacs, le plus grand affluent du Malagarasi, qui se jette dans la partie N.-E. du lac Tanganyika. Elle prend naissance par environ 5° 40' de lat. S. et 30° de long. E., dans la partie méridionale de l'Ounyamouézi.

GOMBÉ, ville du Soudan central, chef-lieu du Kalam, dans le Sokoto, sur la rive gauche du Gongola, affluent de droite du Bénoué, par 10° 40' de lat. N. et 7° 55' de long. E.; 20.000 hab., Foulahs, Kanouris et Haoussas. La ville n'est composée que de huttes.

GOMEN, établissement de la côte O. de la Nouvelle-Calédonie, à 130 kilom. environ au nord-ouest de Nouméa, sur la rive S. de la baie de Gomen et près du cap Devert, par 20° 45' 36" de lat. N. et 163° 2' de long. E.; 31 hab. européens. Gomen est le principal établissement de la société franco-australienne; on trouve sur plusieurs points du territoire du nickel et du cuivre. Le pays est fertile et salubre.

GOMES DE AMORIM (Francisko), poète portugais, né à Avelomar, près Porto, le 13 août 1827. Almeida Garett eut une grande influence sur le jeune poète, qui fut enthousiasmé par les événements de 1848 et publia à cette occasion des poésies sur *Garibaldi*, *la Liberté*, etc. Ses poésies, *Cantos matutinos* (Chants du matin), *Ephemeros*; ses pièces de théâtre, comme *Ghigi*; ses romans, *Os selvagens* (les Sauvages), *O remorso vivo*, suite du précédent, *Amor da patria*, et d'autres œuvres nombreuses l'ont mis au premier rang des écrivains portugais contemporains. L'académie portugaise l'a admis dans son sein en 1858.

GOMME-ALDÉHYDE s. f. (rad. *gomme* et *aldéhyde*). Chim. Substance résineuse ($C^{10}H^{18}O^{4}$) obtenue en faisant réagir les alcalis sur l'aldéhyde.

GOMOT (Pierre-Eugène-Hippolyte), homme politique français, né à Riom le 12 octobre 1837. Après avoir fait son droit, il se fit d'abord inscrire au barreau de Riom, puis débuta dans la magistrature en 1864. Il était substitut à Riom, lorsque la République fut proclamée, et le nouveau gouvernement le nomma sur place procureur de la République. Le gouvernement du Seize-Mai l'envoya à Privas, mais ne voulant pas se soumettre à cet acte de disgrâce, il donna sa démission. Le ministère Dufaure le récompensa de sa foi républicaine en le nommant conseiller à la cour d'appel de Riom (4 janvier 1878). Trois ans plus tard, aux élections du 21 août 1881, il posa sa candidature dans la 1re circonscription de l'arrondissement de Riom. Il fut élu par 9.215 voix contre 6.365 données à M. Marius Martin, conseiller municipal bonapartiste de Paris. Pendant la législature 1881-1885, il déposa deux propositions de loi ayant pour objet, l'une, la modification de l'article 25 de la loi du 8 juillet 1882 (transfert de rentes), l'autre, la suppression du droit du timbre pour certains actes. Parmi les rapports dont il fut chargé, il convient de citer ceux qu'il rédigea sur la crémation facultative, sur la prévention de la récidive, sur la création de crèches communales, sur la mise en accusation du cabinet Ferry (1885). Aux élections de 1885, il fut porté sur la liste opportuniste du Puy-de-Dôme et élu au scrutin de ballottage. M. P. Legrand, non réélu dans le Nord, ayant donné sa démission, M. Gomot le remplaça au ministère du Commerce (10 novembre 1885), et il y resta jusqu'à la démission du cabinet Brisson (28 décembre 1885).

GOMOU, pays malinké de la Sénégambie, sur la rive droite de la Gambie supérieure, qui le sépare du Khabou. Le Gomou, placé depuis 1882 sous le protectorat de la France, est situé dans la partie la plus montagneuse de la Sénégambie; au fond de ses vallées, bien arrosées par des cours d'eau, et sur ses plateaux fertiles se trouvent quelques villages bien peuplés.

GONANGE s. m. (go-nan-je — du gr. *gonê*, génération; *aggeion*, glande). Zool. Sac de nature chitineuse dans lequel sont renfermés les bourgeons reproducteurs des colonies de polypes hydroïdes.

** **GONCOURT** (Edmond DE), écrivain français, né à Nancy le 26 mai 1822. — Depuis *la Fille Elisa* (1877, in-16), dont nous avons donné l'analyse au tome XVI du *Grand Dictionnaire*, M. Edmond de Goncourt a fait paraître : *les Frères Zemganno* [1879, in-16] (V. FRÈRES); *la Maison d'un artiste*, description de la propre maison habitée par son frère et lui et des collections qu'ils y avaient formées (1881, 2 vol. in-16); *la Faustin* (1882, in-16); *la Saint-Huberty, d'après sa correspondance et ses papiers de famille*, intéressante monographie d'actrice, complétant les études antérieures de MM. de Goncourt sur le XVIIIe siècle; *Chérie*, roman (1884, in-16); *la Saint-Huberty, d'après ses mémoires et sa correspondance*, ouvrage qui reproduit en partie et complète le premier (1885, in-12); *Pages retrouvées*, recueil d'articles disséminés, à leur début, par MM. de Goncourt, dans divers journaux ou revues, et qui n'avaient pas été rassemblés en volume (1886, in-18); *Journal des Goncourt*, curieux mémoires sur l'époque contemporaine et dont nous rendons compte ci-après (1888, 3 vol. in-18); *Préfaces et manifestes d'Edmond et Jules de Goncourt* (1888, in-18).

M. Edmond de Goncourt a fait représenter à l'Odéon, en décembre 1887, *Germinie Lacerteux*, drame en cinq actes, tiré du roman paru antérieurement sous le même titre et dont le *Grand Dictionnaire* a donné l'analyse. La pièce n'a pas réussi. Contrairement à ce qu'on attendait d'un auteur hostile aux procédés classiques, aux longs récits, aux monologues, M. de Goncourt n'avait su découper dans le roman que des monologues interminables et des récits fastidieux, ce qui montre combien il y a loin de la théorie à la pratique. *Germinie Lacerteux* peut être considérée comme une des pièces les plus ennuyeuses qui aient jamais été mises à la scène, et la grossièreté de certaines parties du dialogue fut l'objet de critiques aussi vives que méritées.

Goncourt [JOURNAL DES] (1888, 3 vol. in-18). Edmond et Jules de Goncourt avaient commencé à tenir un journal régulier de leurs impressions quotidiennes, littéraires et autres, dès le 2 décembre 1851, le jour même du coup d'État, qui pour eux marquait une date mémorable, car la crainte de poursuites dont ils auraient pu être l'objet leur fit supprimer un de leurs premiers ouvrages, *En* 18.., qui allait paraître, et dont ils arrêtèrent la publication. Qu'on ne s'attende toutefois pas à trouver, dans les premières pages du journal, une appréciation quelconque du coup d'Etat ou la physionomie des boulevards dans la journée du 2 décembre; tout ce qu'ils jugèrent à propos de noter ce jour-là, c'est que les affiches annonçant la mise en vente de *En* 18.., ne furent pas posées. Mais peu importe; l'intérêt de ces trois volumes est ailleurs. Quoique le *Journal* ne soit qu'une suite de notes écrites à la diable, il a été tenu régulièrement pendant près de vingt ans (1851-1870), et les deux frères ont approché de près toutes les célébrités littéraires de l'époque. Pas une qui n'ait son portrait brièvement tracé dans cette galerie : Janin, Feydeau, Edmond About, Th. Gautier, Flaubert, Sainte-Beuve, Veuillot, Ponsard, Arsène Houssaye, Gavarni, Paul de Saint-Victor, Taine, etc. Beaucoup de ces portraits sont très fins, entre autres ceux de Janin et de Sainte-Beuve, bien des aperçus sont neufs et ingénieux ; cependant, on a reproché à ce journal d'être trop violemment dédaigneux et satirique. Il apprend au lecteur beaucoup de particularités curieuses, mais ce sont le plus souvent des particularités défavorables et qu'on préférerait ignorer. On connaîtra, par exemple, tous les mots grassement rabelaisiens dont Th. Gautier, que MM. de Goncourt appellent « un poussah torpide », aimait à se servir dans l'intimité, à la table de Magny. Et cependant Th. Gautier fut, comme Flaubert, un de leurs plus intimes amis, un de ceux dont ils parlent le plus souvent et qu'ils n'ont cessé d'étudier dans toute la dernière partie de sa vie; ils lui sont éminemment sympathiques. Qu'on juge par là de ce que les autres deviennent entre leurs mains ! « La sténographie est une belle science, a dit à propos de ces indiscrétions un critique, mais cela dépend des applications. Si Gautier ou Sainte-Beuve, pour ne citer que des morts, avaient su dîner chez Magny à côté d'un sténographe, ou d'un phonographe, qui écoutait moins leur conversation pour en jouir, comme on fait d'ordinaire en pareille compagnie, que pour la surprendre et la fixer, ils seraient probablement restés chez eux. Entre le fait, plus grossier, d'écouter aux portes ce que disent les gens, et cette autre curiosité plus fine, si l'on veut, mais toujours indélicate, d'écrire derrière eux ce qu'ils ont dit, la différence est certainement profonde, elle n'est pas incommensurable. »

Un fond de mélancolie, de misanthropie dépare aussi trop souvent ces volumes, où la note gaie est excessivement rare. Les Goncourt avaient eu des commencements laborieux; leurs volumes avaient été longtemps en quête d'éditeurs qui ne se rencontraient pas, et, une fois édités, n'avaient pas toujours rencontré des lecteurs. Depuis, le succès leur était venu, mais les premiers déboires leur restant sur le cœur, ils n'ont jamais pardonné à la société contemporaine de ne pas les avoir admirés tout de suite, et à des auteurs plus aimés du public de faire tirer leurs livres à un bien plus grand nombre d'exemplaires. C'était la plaie toujours à vif de leur amour-propre, car ils étaient assez riches pour se passer des succès d'argent. « J'aime infiniment l'esprit et les façons des Goncourt, disait d'eux, après les avoir reçus à dîner, la princesse Mathilde ; mais pourquoi parlent-ils si souvent d'éditions, de vente et de tirages? Ce sont des conversations de libraire. » Ils n'ont pas rapporté ce propos; en revanche, eux qui ne se souciaient guère de politique, tout en étant des assidus aux soirées de la princesse, ils relatent un mot de M. Rouher, bien caractéristique du désarroi où se trouvaient, dès 1868 ou 1869, les conseillers de l'Empire : « Un mot, qui peint la politique présente de casse-cou et de sans lendemain, c'est le mot de Rouher à Vuitry, fort effrayé de la situation. Le Richelieu du laisser-aller l'écoute, puis lui répond simplement : « Depuis quelque temps, j'étudie beaucoup un « philosophe chinois dont je mets la philoso- « phie en pratique; c'est le philosophe Ye- « men-fou. »

GONDA, principale station allemande de l'Afrique orientale, dans la contrée des Voua-Gounda, à 300 kilom. à l'est du lac Tanganyika. Cette station, entourée d'un grand village indigène, est située dans une plaine parsemée de bois chétifs et très insalubres dans la saison des pluies.

** **GONDINET** (Edmond), auteur dramatique français, né à Laurière (Haute-Vienne) le 7 mars 1829. — Il est mort à Neuilly le 18 novembre 1888. Depuis les *Convictions de papa*, vaudeville en un acte (1877), il avait fait représenter : *le Club*, comédie en trois actes, une de ses meilleures (Vaudeville, décembre 1877); *la Belle Mme Donis*, pièce en quatre actes, tirée du roman de M. Hector Malot (Gymnase, janvier 1878); *les Vieilles Couches*, comédie en trois actes (Palais-Royal, mars 1878); *les Cascades*, comédie en un acte (Gymnase, 1878); *Tant plus ça change!* revue-vaudeville en trois actes (Palais-Royal, décembre 1878); *les Tapageurs*, comédie en trois actes (Vaudeville, avril 1879); *Jonathan*, comédie en trois actes, avec MM. Oswald et P. Giffard (Gymnase, octobre 1879); *les Voltigeurs de la 32e*, opéra-comique en trois actes, musique de M. Planquette (Opéra-Comique, janvier 1880); *Jean de Nivelle*, opéra-comique en trois actes, avec M. Philippe Gille, musique de M. L. Delibes (Opéra-Comique, mars 1880); *les Grands Enfants*, comédie en trois actes, avec M. d'Arlhac (Vaudeville, octobre 1880); *les Braves Gens*, comédie en trois actes (Gymnase, décembre 1880); *l'Alouette*, comédie en un acte, avec M. Albert Wolff (Gymnase, février 1881); *le Voyage d'agrément*, comédie en trois actes, avec M. Alexandre Brisson, et qui obtint un succès étourdissant (Vaudeville, juin 1881); *Une soirée parisienne*, comédie en trois actes, avec M. E. Blum (Variétés, novembre 1881); *le Volcan*, comédie en trois actes, avril 1882); *Lakmé*, opéra-comique en trois actes, avec M. Philippe Gille, musique de M. L. Delibes (Opéra-Comique, avril 1883); *les Affolés*, comédie en cinq actes (Vaudeville, octobre 1883); *Mademoiselle Gavroche*, comédie en trois actes (Variétés, février 1885); *Clara Soleil*, comédie en trois actes, avec M. P. Sivrac (Vaudeville, février 1885); *Un Parisien*, comédie en trois actes (Théâtre-Français, janvier 1886); *Dégommé*, comédie en trois actes (Gymnase, octobre 1887).

GONGOLA, grande rivière du Soudan central, affluent de droite du Bénoué. Elle prend naissance dans le Sokoto central, à l'ouest et près de la ville de Badiko, à 1.800 mètres d'altitude, par environ 10° 20' de lat. N. et 6° 10' de long. E. Cette rivière, qui porte dans sa partie supérieure le nom de *Gabi*, arrose un grand nombre de villes, parmi lesquelles Gombé et Doukou.

GONGROSIRÉES s. f. pl. (gon-gro-si-ré — du gr. *goggros*, tumeur; *seira*, jonc). Bot. Famille d'algues, de l'ordre des Zygophycées, division des Chœtophoracées, ayant pour type le genre Gongrosira. Les gongrosirées sont des algues dichoto-rameuses, tantôt formées d'un strate unique constituant un thalle parenchymateux, tantôt à forme fasciculée. Genres : Gongrosira, Choléochœte, etc.

GONGYLOSPERMÉES s. f. pl. (gon-ji-lo-sper-mé — du gr. *goggulos*, rond; *sperma*, semence). Bot. Division des algues floridées, renfermant des algues à cystocarpes externes et nus, ou situés sur des rameaux noyés dans la fronde, et munis d'un carpostome à nucléus soit lobé, soit arrondi, simple, article transformé. C'est l'endochrome divisé qui donne naissance aux gennidies, groupées en désordre dans un milieu membrano-muqueux, hyalin, formé de cellules à angles arrondis. Familles principales : Céramicées, Gigartinées, Cyptonémées, etc.

GONIOKORI, capitale du Fouta-Dougou, formée par trois villages situés sur la route carrossable de Badoumbé à Dio par Kita, dans une plaine d'une grande fertilité. La France a en cet endroit un poste militaire, par 13° 0' 39" de lat. N. et 12° 2' de long. O.

GONIOLINE s. f. (go-ni-o-li-ne — du gr. *gonion*, angle). Paléont. Fruit de pandanées fossiles, reconnu par M. de Saporta. On avait considéré jusque-là les goniolines comme de minuscules coquilles de foraminifères de la famille des Lagénidés.

GONOBLASTIDIE s. f. (go-no-bla-sti-dî — du gr. *gonê*, génération; *blastos*, bourgeon; *eidos*, forme). Zool. Individu nourricier des colonies de polypes des méduses hydroïdes : *Les* GONOBLASTIDIES *sont des zooïdes nourriciers plus ou moins modifiés, dont les fonctions nutritives peuvent encore s'exercer et qui ne se séparent jamais de l'hydrosome.* (Moquin-Tandon.)

GONOBLASTOCHÈME (go-no-bla-sto-chè-me — du gr. *gonê*, génération; *blastos*, bourgeon; *chême*, coquillage). Zool. Partie des colonies de polypes hydroïdes produisant indirectement des éléments sexuels par voie de bourgeonnement.

GONOCHÈME s. m. (go-no-chèmm — du gr. *gonê*, génération; *chêmê*, coquillage). Zool. Partie des colonies de polypes hydroïdes produisant directement les éléments sexuels.

GONOCOQUE s. m. (go-no-ko-ke — du gr. *gonê*, semence et du lat. *coccus*, algue microscopique).—Pathol. Microbe pathogène, diplocoque assez volumineux, auquel on attribue la production de l'inflammation catarrhale gonorrhéique, vulgairement blennorrhagie.

— **Encycl.** Découvert en 1879 par Neisser, le *gonocoque*, également appelé *micrococcus gonorrhϾ* et *merducospedia gonorrhϾ*, a été depuis lors constamment retrouvé dans le pus blennorrhagique, soit à l'état libre dans le liquide, soit, le plus souvent, dans l'intérieur des globules de pus ou des cellules épithéliales. Ce sont de petites cellules, disposées par paires ou par groupes de quatre, mesurant de $0\mu3$ à $0\mu6$, au nombre de dix à vingt dans chaque globule de pus; sur dix globules observés sous le champ du microscope, trois ou quatre seulement contiennent des gonocoques. Ce microbe paraît être spécifique, car on le rencontre, dans toute blennorrhagie, non seulement dans le pus uréthral, mais encore dans le pus de l'ophtalmie et de l'arthrite blennorrhagiques; quelques auteurs l'ont même trouvé dans le sang de malades atteints de gonorrhée. Toutefois, les inoculations de culture pure à l'homme n'ont pas reproduit la blennorrhagie, sauf dans un seul cas, où la culture avait été faite sur du sérum sanguin stérilisé. En tous cas, la présence du gonocoque dans le pus est un élément certain de diagnostic.

On trouve également dans le pus gonorrhéique d'autres diplocoques, bactéries et microcoques. Le gonocoque s'en différencie en ce qu'il ne se colore pas par la méthode de Gram et se colore mieux que les autres par les autres procédés.

* **GONON** (Eugène), sculpteur et fondeur français, né à Paris le 17 octobre 1814. — Depuis 1869, il a exposé au Salon : *Combat de grives*, groupe en cire (1870); *Alouette prise aux gluaux*, bronze (1873); *Alouette prise au piège*, cire (1881); *l'Automne*, pierre (1888). Il a fondu par le procédé à cire perdue le bas-relief de Dalou, *les Etats généraux*. Raffaëlli l'a représenté dans son tableau *Chez le fondeur*.

* **GONOPHORE** s. m. (go-no-fo-re — du gr. *gonê*, génération; *phoros*, qui porte). Zool. Individu donnant naissance aux éléments sexuels dans les colonies de polypes des méduses hydroïdes : *Les parties qui portent et produisent les organes génitaux se nomment* GONOPHORES *ou bourgeons reproducteurs.* (Zittel.)

GONOSOME s. m. (go-no-so-me — du gr. *gonê*, génération; *soma*, corps). Zool. Ensemble de polypes nourriciers d'une colonie d'hydroïdes : *Le mot* GONOSOME *exprime l'ensemble des gonophores d'une colonie.* (Zittel.)

GONSE (Louis), critique d'art, né à Paris en 1846. Il est rédacteur en chef de la « Gazette des Beaux-Arts » et de la « Chronique des Arts ». Il a dirigé la publication de trois grands ouvrages écrits en collaboration : *l'Art ancien à l'Exposition de* 1878 (1879, gr. in-8°); *l'Art moderne à l'Exposition de* 1878 (1879, gr. in-8°); *les Beaux-Arts et les Arts décoratifs à l'Exposition de* 1878 (1879, 2 vol. in-4°). On a de ce critique plusieurs monographies : *l'Œuvre de Jules Jacquemart* (1876, in-4°); *la Galerie Schneider* (1876, in-8°); *le Musée de Lille* (1877, in-8°); *le Musée Wicar*, autre musée de Lille et collection sans rivale de dessins originaux des maîtres de la Renaissance (1878, in-8°); *Eugène Fromentin, peintre et écrivain* (1880, gr. in-8°). Mais son œuvre principale est *l'Art japonais* (1883 et 1886, in-4°), ouvrage orné de nombreuses planches à l'eau-forte, de chromolithographies et de typographies en couleurs.

* **GONTCHAROFF** (Ivan-Alexandrovitch), célèbre romancier russe, né à Symbirsk, le 6 juin 1813. — Nous n'avons donné de lui, au tome VIII du *Grand Dictionnaire*, qu'une biographie insuffisante ; nous la reprendrons donc en entier. Ayant perdu son père dès l'âge de trois ans, il resta livré entièrement aux soins de sa mère et d'un parrain, vieil officier de marine retiré à Symbirsk qui se complut à lui apprendre tout ce qu'il savait et surtout berça son enfance du récit de navigations lointaines, qui donnèrent au futur romancier le goût de la mer et l'engagèrent plus tard à voyager. Il trouva, de plus, quelques facilités pour apprendre le français à l'école du village, dont le pope qui la dirigeait avait épousé une Française. A douze ans il fut envoyé au gymnase de Moscou, où il se perfectionna dans l'étude de notre langue et suivit ensuite les cours de l'université. Ses études achevées, vers 1835, il se rendit à Saint-Pétersbourg, à la recherche, comme la plupart des Russes instruits, d'un emploi du gouvernement et entra au ministère des Finances en qualité de traducteur; il faisait paraître en même temps dans diverses revues quelques essais de traductions françaises. L'écrivain éminent, le romancier profond et original ne se manifesta qu'en 1847 par la publication de : *Une histoire ordinaire*, qui le mit tout de suite au premier rang. Son second ouvrage, *Ivan Savič Podzabrin*, autre histoire d'un employé d'administration russe, mais écrit avec plus de verve humoristique (1848), affermit sa réputation. Quelques années plus tard (1852), le ministère de la Marine lui fit la proposition de prendre part, en qualité de secrétaire de l'amiral Putiatyn, à un voyage autour du monde. Gontcharoff accepta une offre qui répondait à ses plus ardents désirs et s'embarqua avec l'amiral, dont la mission spéciale était d'aller au Japon conclure un traité de commerce. Ce voyage, qui se termina pour le romancier par une course à travers les steppes et les montagnes de la Sibérie, a été décrit par lui dans *la Frégate « Pallas »* (1856-1857, 2 vol.), récit d'un grand intérêt, plein d'émotion, qui parut d'abord dans les revues sous forme de lettres adressées aux amis de l'auteur. Il avait dès lors conçu le plan de son chef-d'œuvre, *Oblomoff*, dont quelques parties étaient écrites ; il l'acheva en 1857, à Marienbad, où il avait été se remettre des fatigues de son voyage et le publia dans les « Mémoires nationaux » en 1858 et 1859. *Oblomoff*, qui parut dans ce recueil à peu près en même temps que *Une nichée de gentilshommes*, de Tourgueneff, ne souffrit aucunement d'un voisinage si redoutable, et ces deux révélations de la société russe se prêtèrent au contraire un mutuel appui. Oblomoff a été traduit partiellement en français par MM. d'Artamoff et Ch. Deulin (Paris, 1877, in-18). « Gontcharoff, a dit M. Maxime Gaucher, fait partie de *l'école naturelle*; cette école, dont Gogol, sur le tard, a été le père,